



Pour notre Pouvoir d'Achat

Les retraités ont manifesté le vendredi 16 octobre 2009 pour défendre leur pouvoir d'achat.

Ils ont exigé une augmentation immédiate des retraites avec un minimum de pension au niveau du SMIC.(1600€ revendiqué par la CGT)

En effet, le pouvoir d'achat des retraites ne cesse de se dégrader. En 2009, le Gouvernement et les parlementaires de la majorité nous ont **VOLE TROIS MOIS** ; l'augmentation des pensions n'a pris effet qu'à partir du 1^{er} avril au lieu du 1^{er} janvier. Généreusement ils nous ont octroyé **1%**.

Mais dans ce 1% il y avait 0,6% au titre du rattrapage 2008 par rapport aux prix (le différentiel était bien supérieur). La majoration pour 2009 n'a été que de 0,4% soit, sur 12 mois, une augmentation réelle de 0,30% ;

Face à ce chiffre nous relevons :

- L'augmentation des retraites pour 2010, 0% compte tenu de l'indice des prix calculé par le Gouvernement
- l'augmentation continue des prix à la consommation
- l'augmentation des taxes foncières et d'habitation (allant de 5 à 29 % dans certaines communes)
- l'augmentation des impôts sur le revenu
- l'augmentation des loyers, (supérieure à 2%)
- l'augmentation du prix de l'eau, du gaz, de l'électricité, du fuel
- la baisse du montant des retraites liquidées en application des réformes successives.

POUR 2010 il est prévu :

- la création de la taxe carbone dont la compensation financière est si complexe que beaucoup de retraités n'y auront pas droit.
- la remise en cause des ALD (affection de longue durée) qui ne seraient plus remboursées à 100%. Cette mesure va toucher de nombreux retraités ; le reste à charge pour chaque intéressé sera très lourd.
- Le déremboursement, à nouveau, de nombreux médicaments
- Une négociation est en cours entre l'assurance maladie et certains syndicats de médecins libéraux pour créer un « secteur optionnel » qui permettra d'aller progressivement vers la généralisation des dépassements d'honoraires.
- Une augmentation des cotisations aux mutuelles. Cette année, le Gouvernement et les parlementaires de la majorité ont mis à la charge des mutuelles 300 millions d'€

pour la couverture maladie universelles (CMUC) ; à cela vient s'ajouter une dépense de plusieurs centaines de millions d'euros pour couvrir les dépenses des vaccins antigrippaux. Cette mesure va entraîner une nouvelle augmentation de la cotisation bien au-delà de 4 %.

- L'augmentation du forfait journalier hospitalier (de 16 à 18€) dès le 1^{er} janvier 2010

Ainsi l'on constate que ne nombreux retraités ne peuvent plus cotiser à une mutuelle et diffèrent leurs soins.

Un rapport récent indique que 50% des dépenses de santé restent à la charge des assurés.

ET POURTANT

On a trouvé de l'argent pour renflouer les banques, mais il n'y a pas d'argent pour les retraites.

On ne trouve pas d'argent pour couvrir le déficit de la sécurité sociale, donc des retraites, alors que le montant des exonérations des cotisations sociales s'accroît.

ET POURTANT

Les profits des entreprises ont progressé de 7,3% en 2008

Les profits des entreprises financières ne sont pas soumis à cotisations sociales.

Si l'on soumettait ces ressources à cotisation on arriverait à dégager plus de 70 milliards d'euros de ressources pour la sécurité sociale donc pour les retraites, auxquels il faut ajouter les milliards dus par l'Etat.

IL N'Y A DONC PAS DE DEFICIT DE LA SECURITE SOCIALE

Les retraites peuvent être augmentées, la casse de la sécurité sociale arrêtée.

Avec la CGT agissez

Pour la progression du pouvoir d'achat en 2010 et son rattrapage

Pour le plein emploi pour nos enfants et petits enfants

Pour la défense de la sécurité sociale

VENEZ NOUS RENCONTRER

Le collectif des retraités CGT tient une permanence

Chaque 3^{ème} mardi de chaque mois de 10 h à 12 h

à l'Union locale des syndicats CGT 14, rue Combe à SORGUES (tel : 04 90 39 47 16)